

# Deux orchestres, un avenir

● Une destinée commune se dessine pour l'Orchestre national de Belgique et l'Orchestre symphonique de la Monnaie.

● Ni fusion ni réduction mais redéploiement, synergies et, à terme, "rassemblement". Les deux ensembles et Bozar se félicitent de cette perspective.

## Rassemblement à l'horizon 2026

**A**u printemps 2015, le ministre Didier Reynders, en charge des institutions culturelles fédérales, demandait à Jean-Marie Blanchard, expert international en matière d'orchestres et d'opéras, de faire un rapport sur les deux "ensembles orchestraux fédéraux" du pays, soit l'Orchestre national de Belgique et l'Orchestre symphonique de la Monnaie. De nombreux scénarios ont dès lors circulé, plus ou moins menaçants pour les orchestres concernés, jusqu'à ce 22 septembre, où le rapport a été remis au ministre qui en a fait part aux intéressés. Le titre est encourageant: "Les synergies pour un avenir partagé". Le contenu l'est tout autant: "M. Blanchard estime que seul le rapprochement des deux orchestres est de nature à garantir un avenir à la condition impérieuse qu'il soit artistique-ment stimulant [...] Les responsables des trois institutions culturelles fédérales (NdLR: les deux orchestres et Bozar, opérateur culturel dépendant également du pouvoir fédéral) ont été sollicités pour travailler ensemble, de manière solidaire, dans les responsabilités qui sont les leurs, à la mise en œuvre de ce rapprochement, d'en fixer l'agenda, de le présenter et de le défendre auprès des personnes intéressées, à commencer par les musiciens et les membres du personnel, qui méritent qu'un projet ambitieux et porteur de haute qualité soit proposé, dans un contexte global concurrentiel et de contraintes budgétaires."

### Faire connaissance à travers des pratiques communes

L'idée principale est le "rassemblement" des deux orchestres, au terme de plusieurs années de

consolidation artistique et d'innovations partagées, et, parmi les éléments essentiels permettant d'y arriver, le rapport mentionne "l'engagement d'un directeur musical commun aux deux formations", précisant qu'il s'agit de "l'une des étapes proposées, année par année, dans le cadre de mesures de gouvernance nouvelles".

Et comme rien ne se fait de façon durable sans partir de la base, le rapport propose de mettre en route, dès 2016, dix mesures concrètes pouvant tisser progressivement les liens entre les deux formations et développer une culture nouvelle et commune. Citons: une académie d'orchestre, une formation baroque, un ensemble de musique contemporaine, un concert annuel réunissant dans la salle de Bozar les effectifs des deux orchestres, la constitution d'un groupe de recherches, la mutualisation des bibliothèques, etc.

### Volet économique

Au grand soulagement des deux directeurs concernés (lire ci-contre), le "rassemblement" se fera sans licenciement tout en permettant l'engagement de nouveaux musiciens et ce, grâce à une étude minutieuse de l'actuelle composition des orchestres et grâce au fait d'avoir placé l'aboutissement (c'est-à-dire le nouveau départ) à l'horizon 2026.

Quant au côté économique, il n'est pas directement mentionné dans la note communiquée par le cabinet du ministre Reynders, mais n'est-il pas central dans cette affaire? Le ministre s'en défend: "Tout ce qui sera dégagé sur le secteur musical restera dans le secteur musical. Les premières années, il n'y aura d'ailleurs aucune économie puisqu'on prend le temps de faire le rapprochement. Si c'était un projet budgétaire, on aurait immédiatement réalisé des économies. Le but est bien ici d'avoir un ensemble de qualité de 130 musiciens."

Martine D. Mergeay

# Orchestre symphonique de la Monnaie

**Date de création:** 1963 dans sa structure actuelle.

**Salle:** la grande salle du Théâtre de la Monnaie à Bruxelles.

**Nombre de musiciens:** 83 permanents.

**Prestations:** une dizaine de productions par saison et un cycle d'une dizaine de concerts.

## “Visionnaire pour un ministre fédéral”

Le directeur de la Monnaie a découvert la note du ministre la veille de sa diffusion, mais il a évidemment participé aux entretiens qui ont mené aux conclusions du rapport de Jean-Marie Blanchard.

**Ce rapport rencontre-t-il vos souhaits ?**

Je trouve très audacieux et même visionnaire, pour un ministre fédéral d'avoir lancé un projet aussi ambitieux et à si long terme, avec comme premier objectif une valeur ajoutée à la vie musicale du pays, sans retombées économiques immédiates! Je sais que nous devons encore discuter de nombreux points, le choix d'un directeur artistique commun sera certainement une étape importante mais je me réjouis que le calendrier de la Monnaie – qui programme 4 ans à l'avance – soit prioritaire.

**Pour que l'objectif soit atteint, il importe d'entrer dans le processus dès aujourd'hui, mais vous voyez vous à l'arrivée, en 2026 ?**

Avec l'arrivée d'Alain Altinoglu à la tête de l'orchestre, je ne renonce pas à l'idée d'y être, en effet... Récolter les fruits du travail accompli ne serait pas désagréable (sourire téléphonique). De toute façon, pour que le projet réussisse, il faut

mettre quelque chose en route, maintenant.

**Dans le rapport de Jean-Marie Blanchard, le point de vue social a été soigneusement étudié, cela met-il l'orchestre en confiance ?**

Je parle à l'orchestre dans une heure mais je suis sûr que, sur ce point, je serai bien accueilli: pas de perte d'emploi et la garantie de pouvoir continuer à engager de nouveaux musiciens... Quant à la gouvernance du nouvel orchestre, rien n'est encore décidé, et il reste énormément de choses à discuter. Dans le domaine artistique, il faut que la Monnaie ait les coudées franches.

Quant à la gouvernance du nouvel orchestre, rien n'est encore décidé, et il reste énormément de choses à discuter. Dans le domaine artistique, il faut que la Monnaie ait les coudées franches.

**Le rapport prévoit-il un calendrier ?**

Pas vraiment mais certaines mesures préconisées peuvent être mises en route dès demain: l'académie d'orchestre, la formation baroque ou l'ensemble de musique contemporaine. Le ministre veut que ça bouge, le rapport Blanchard est sympathique, encourageant mais critique. Enfin, j'observe que la perspective à long terme est à la fois stimulante – on peut y arriver! – et sécurisante, ce qui n'est pas rien pour les institutions culturelles fédérales, souvent considérées comme en sursis.

MDM

### Réaction

#### Paul Dujardin, directeur général du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles (Bozar)

“Nous avons un ministre de tutelle (Didier Reynders, NdlR) qui entend vraiment protéger nos trois institutions fédérales – les deux orchestres et le Palais des Beaux-Arts – pour nous permettre de ressortir plus forts, plus qualitatifs et plus soucieux des publics divers. Les discussions ne seront pas faciles car chaque entité concernée est dirigée par de fortes personnalités, mais depuis 10 ans le Palais des Beaux-Arts est parvenu à trouver son propre ADN grâce à un projet impliquant 250 partenaires. Des partenariats dont nous ne sommes pas sortis frustrés mais grandis. Avec les deux orchestres nous devrions trouver une alliance commune dans laquelle on peut tous grandir tout en sachant qu'il faudra que chacun mette de l'eau dans son vin. Des compromis devront être trouvés mais pas sur la qualité.”

# Orchestre national de Belgique

**Date de création :** 1936

**Salle :** Grande salle Henry Le Boeuf du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

**Nombre de musiciens :** 88 permanents.

**Prestations :** 65 à 70 concerts par saison dont 25 à 40 programmes différents.

## “Construire, ça fait du bien à tout le monde”

**N**ommé intendant de l'orchestre au cours de la dernière saison, Joseph De Witte se profile comme un manager social (il fut directeur du Centre pour l'égalité des chances) tout en se révélant très à l'aise dans la “matière culturelle et artistique” qui est devenue la sienne.

### Le rapport Blanchard a-t-il rencontré vos souhaits ?

Je ne suis pas surpris, le processus était en route depuis des mois et c'est d'ailleurs dans ce contexte explicite que j'ai été engagé. Je trouve particulièrement intéressant que l'artistique soit en tête des préoccupations, avec les moyens qui s'imposent; et que le processus soit engagé avec les musiciens, sans

bain de sang social, après lequel on sait que rien ne pourra se bâtir... Aujourd'hui les musiciens sont confiants, ils peuvent poursuivre leur carrière et disposent même d'un objectif et d'une stimulation supplémentaires.

### L'ONB est-il prêt à passer à l'action dès maintenant ?

L'idée est excellente de fédérer les deux orchestres à travers des projets

– formation baroque, ensemble contemporain, etc. – notant que ces rencontres ont déjà lieu de façon informelle. Par ailleurs, nous avons invité Jean-Marie Blanchard à présenter lui-même son rapport aux musiciens. La question n'est pas d'être d'accord avec chaque point mais la perspective générale est très claire et on ne fera pas marche arrière. C'est aussi un signe vers le public, tout est en place

pour aboutir à un projet fort, notamment pour l'image de la Belgique.

### Avez-vous l'espoir d'assister à l'aboutissement du processus ?

En collaboration avec Peter de Caluwe et Paul Dujardin, je vais tout mettre en œuvre pour arriver à un orchestre magnifique!

On ne va pas se leurrer: l'ONB avait besoin d'un nouveau souffle, et ce qui arrive aujourd'hui est un levier pour réaliser ce que nous devons mettre en œuvre de toute façon. Blanchard a eu l'excellente idée de ne pas imposer ses recommandations par le haut mais de mettre en place des structures de rencontre. Nous avons 11 ans pour construire une nouvelle histoire et nous commençons aujourd'hui.

MDM

## Le symphonique en communauté

### ► En Communauté flamande

**Anvers et Gand :** Symphonisch Orkest Opera Vlaanderen

**Anvers :** deFilharmonie

**Bruxelles :** Brussels Philharmonic

### ► En Communauté française

**Liège :** Orchestre de l'Opéra royal de Wallonie

**Liège :** Orchestre philharmonique royal de Liège

**Mons :** Orchestre royal de chambre de Wallonie (orchestre de chambre)